



Mairie  
19500 MEYSSAC  
TEL 05.55.25.40.20



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt cinq et le 13 du mois de janvier à 19 heures , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

**Membres en exercice : 15**

**Membres présents : 11**

**Membres votants : 14 (3 pouvoirs)**

**PRESENTS :** CARON Christophe, Pierre MACHE, Stéphanie CISCARD, Marie-Laure LEGER, Emmanuelle DUPUY, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Alexandre TRONCHE

**MEMBRES ABSENTS :** Stéphane FARGE ( pouvoir Ivan RICORDEL), Nicolas TARDIF, Dominique DEVILLERS ( pouvoir Christophe CARON) Isabelle SEGUY ( pouvoir Stéphanie CISCARD)

**Secrétaire de séance :** Stéphane LARCIER

**Date de convocation :** 7 janvier 2025

### DELIBERATION N° 2025. 11 contractualisation départementale 2023.2025 demande d'avenant projet d'aménagement du parking face à l'école

Monsieur le Maire indique qu'un point a été réalisé sur les projets figurant dans le contrat de solidarité communale 2023.2025 signé entre la commune de Meyssac et le Département de la Corrèze.

Parmi les opérations contractualisées, figurait un financement au titre des équipements sportifs du parcours du vallon pour un montant de 29 100.00 €.

Compte tenu des aides obtenues sur ce projet et d'un taux de financement avoisinant 80 % de la dépense cette aide ne sera pas sollicitée auprès du Département.

Il propose de ce fait de consulter les services du Département sur la possibilité d'un transfert de ce financement vers un nouveau projet non inscrit au contrat : l'aménagement du parking face à l'école.

Le montant de la dépense prévisionnelle s'élève à 112 620.00 € HT. Ce projet fait l'objet d'un financement DETR 2023 pour un montant de 25 333.91 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Valide la proposition faite par le maire
- Autorise le maire à solliciter un avenant de transfert du projet équipements sportifs parcours du vallon vers le projet aménagement du parking face à l'école
- Donne pouvoir au maire pour signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de la demande.

Pour extrait conforme  
Le maire  
Christophe CARON



<b>Suffrages exprimés</b>	14
<b>Pour</b>	14
<b>Contre</b>	0
<b>Abstentions</b>	0

